

Numéro 23 - Printemps 2018

Effets positifs du programme
Triple P - *Pratiques Parentales
Positives* chez des familles
québécoises

Gagné, M.-H. et Bacque Dion, C.

Collection
phaire



Centre de recherche JEFAR

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2444

1030, avenue des Sciences-Humaines

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-2674 Télécopieur : (418) 656-7787

www.jefar.ulaval.ca



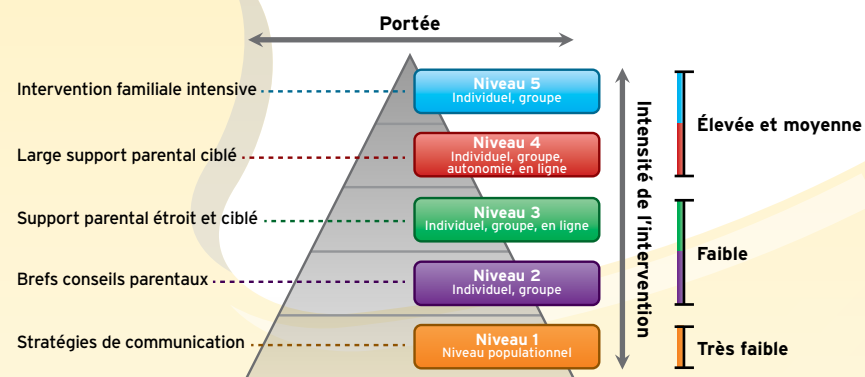
Produit par la Chaire de partenariat en prévention
de la maltraitance, subventionnée par le Conseil de
recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

Qu'est-ce que le programme Triple P ?

Triple P - *Pratiques Parentales Positives* (Sanders et Mazzucchelli, 2018) est un programme de soutien à la parentalité visant à favoriser les pratiques parentales positives et à diminuer les problèmes de comportement chez les enfants de 0 à 12 ans, en misant sur l'autorégulation du parent. Ce programme à données probantes a été expérimenté au Québec dans la visée de prévenir la maltraitance envers les enfants (négligence, abus physique, mauvais traitement psychologique), notamment en raison de sa stratégie d'intervention « en gradins » ajustée au niveau de risque présenté par chaque famille de la communauté (voir Figure 1). Le niveau 1 utilise les préceptes du marketing social afin de sensibiliser les parents aux pratiques parentales positives et de faire connaître le programme. Au niveau 2, des conférences grand public poursuivent cette œuvre d'information et d'éducation. Le niveau 3 se caractérise par un *coaching* parental individualisé ciblant des problèmes spécifiques que le parent éprouve dans l'éducation de son enfant. Le niveau 4 se présente comme un programme psychoéducatif structuré de développement des compétences parentales, alors que le niveau 5 permet un enrichissement pour les parents qui affichent les plus grands besoins, grâce à une approche cognitivo-comportementale. Ce dernier niveau comprend plusieurs variantes; lors de l'expérimentation québécoise, c'est la variante « Triple P de cheminement » qui a été utilisée. Celle-ci s'adresse spécifiquement aux parents à risque de maltraitance parce qu'ils ont du mal à réguler leur colère ou qu'ils entretiennent des pensées négatives ou irréalistes vis-à-vis du comportement de leur enfant.

Parmi les programmes psychoéducatifs destinés aux parents, Triple P est reconnu comme l'un des plus efficaces à réduire la maltraitance et les facteurs associés. Plusieurs études incluant des méta-analyses rapportent que les diverses composantes du programme permettent d'améliorer plusieurs aspects liés à la parentalité tels que le sentiment d'efficacité, l'usage de pratiques parentales positives ainsi que les compétences socio-émotionnelles et comportementales des enfants. En Caroline du Sud aux États-Unis, les comtés où Triple P a été implanté ont vu les taux de signalements se stabiliser et les taux de placement d'enfants, d'hospitalisations et de blessures reliées à la maltraitance baisser. Enfin, certains résultats indiquent que Triple P est efficace à long terme pour diminuer les pratiques parentales dysfonctionnelles et favorise l'utilisation continue de pratiques positives.

Figure 1 - Niveaux de service du programme Triple P



Grâce à l'action concertée d'établissements de santé et de services sociaux et de protection de la jeunesse, d'organismes communautaires, d'écoles primaires, de centres de la petite enfance, et de structures de concertation locales existantes, dès janvier 2015, les cinq niveaux de Triple P ont été offerts à titre expérimental dans deux territoires de CLSC (Orléans dans la Capitale-Nationale et Mercier-Est/Anjou à Montréal).

Quelques considérations méthodologiques

Les effets des niveaux 3 et 4 du programme ont été évalués suivant un protocole quasi-expérimental. Un groupe expérimental (recevant Triple P) et un groupe témoin (recevant les services psycho-socio-éducatifs habituellement offerts aux parents dans les établissements de santé et de services sociaux) ont été évalués à deux reprises : avant et après avoir reçu l'intervention.

Le groupe expérimental compte 295 parents d'enfants âgés entre 0 et 12 ans ayant reçu le niveau 3 ou 4 de Triple P dans un établissement public ou un organisme communautaire. Le groupe témoin, recruté dans des territoires de CLSC où Triple P n'était pas offert, est formé de 93 parents d'enfants du même âge ayant reçu les services usuels de soutien à la parentalité offerts par les établissements publics.

L'échantillon ainsi constitué (n=388) est principalement composé de mères (77,8%), d'individus ayant un niveau d'éducation postsecondaire (78,6%), occupant un emploi (63,5%) et vivant au sein d'une famille biparentale (58,7%). Au prétest, les deux groupes étaient équivalents sur toutes les

variables sociodémographiques mesurées, sauf pour l'âge moyen de l'enfant cible où la différence est statistiquement significative (groupe expérimental = 5,8 ans; groupe témoin = 7,2 ans). Il est possible que l'implication de centres de la petite enfance dans la mise en œuvre de Triple P ait permis de rejoindre davantage de jeunes familles, ce qui est très intéressant dans une perspective de prévention.

Les parents participants ont répondu à un questionnaire mesurant sur divers aspects liés au rôle parental :

- Sentiment d'auto efficacité parentale
- Détresse parentale
- Perception d'avoir un enfant difficile
- Interactions parent-enfant dysfonctionnelles
- Pratiques parentales positives
- Pratiques disciplinaires dysfonctionnelles
- Détresse psychologique
- Conduites à caractère violent envers l'enfant

Ainsi que sur le comportement de l'enfant :

- Problèmes affectifs (intériorisés)
- Troubles du comportement (extériorisés)
- Hyperactivité / inattention
- Troubles relationnels avec les pairs
- Comportements prosociaux

Ils ont rempli le même questionnaire avant (prétest) et après (posttest) avoir reçu l'intervention. Le délai moyen entre les deux mesures est de 9,5 semaines dans le groupe expérimental et 11,1 semaines dans le groupe témoin, la différence étant statistiquement significative.

Effets du programme Triple P sur la clientèle

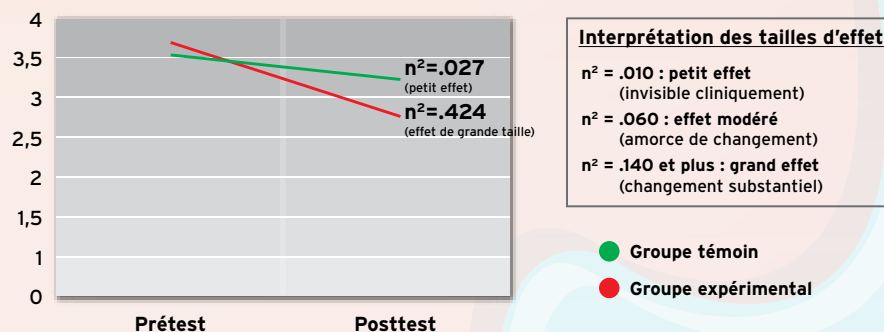
À l'aide de techniques statistiques de la famille des analyses de variance, le groupe expérimental et le groupe témoin ont été comparés quant aux changements qui sont survenus entre le prétest et le posttest sur les diverses variables évaluées. Les résultats révèlent des effets positifs du programme Triple P (niveaux 3 et 4) sur toutes les variables mesurées. Ils montrent également que Triple P s'avère globalement plus efficace que les services usuels.

Toutefois, les parents des deux groupes rapportent une réduction significative équivalente de leur détresse psychologique ainsi que des problèmes affectifs de leur enfant. Ces effets modérés illustrent une amorce de changements positifs sur ces aspects.

Dans l'ensemble, ces résultats suggèrent que tant chez le parent que chez l'enfant, Triple P est plus efficace que les services usuels pour réduire les comportements négatifs de type extériorisés (ex.: discipline parentale coercitive, comportement hyperactif chez l'enfant), et qu'il est aussi efficace que les services usuels pour réduire les problèmes de type intériorisés.

En ce qui a trait aux **pratiques parentales**, les effets positifs du programme Triple P se démarquent nettement de celles des services usuels. Par exemple, tel que le démontre la figure 2, les parents ayant reçu les services du programme Triple P rapportent de grands changements quant à leurs pratiques d'encadrement. Ceux-ci témoignent d'une réduction importante de la discipline hostile ou laxiste, du recours à la punition corporelle et des conduites psychologiquement violentes envers l'enfant. Tel que le démontre la Figure 2, les parents ayant reçu Triple P utilisent significativement moins de stratégies disciplinaires sur-réactives comparativement au groupe témoin. La discipline sur-réactive réfère à des réactions promptes de la part du parent face au comportement de l'enfant qui peuvent mener à des règles de conduite disproportionnées et exagérées.

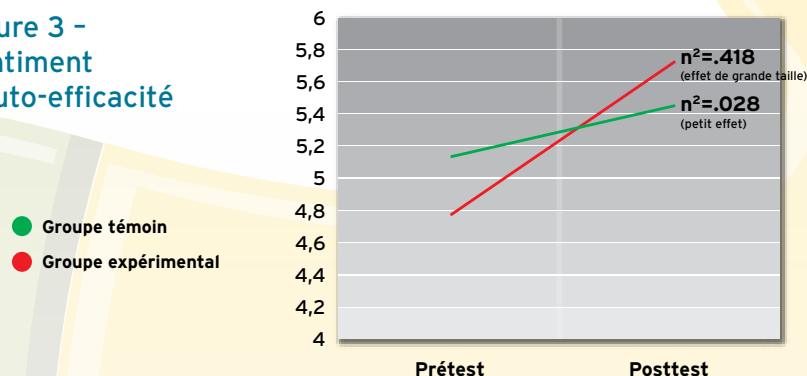
Figure 2 - Discipline sur-réactive



Par la suite, le **plaisir d'être parent** s'est grandement amélioré chez ceux ayant reçu Triple P. Ceux-ci rapportent une réduction de leur détresse parentale, des interactions dysfonctionnelles avec leur enfant, de leur sentiment d'avoir un enfant difficile ainsi qu'une augmentation de leur sentiment d'auto-efficacité comme parent. Dans tous les cas, les changements qu'apporte Triple P sont

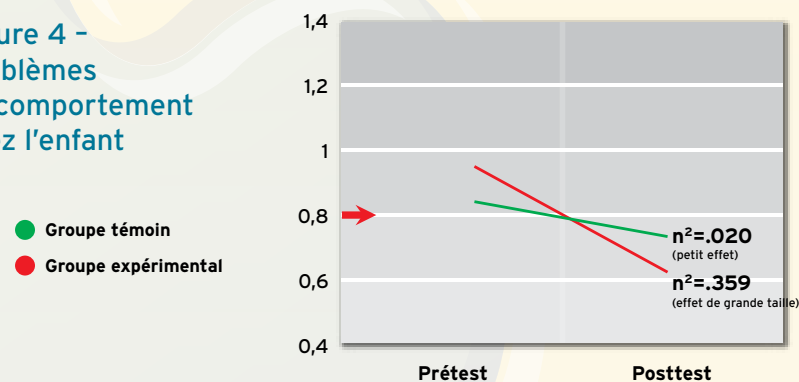
de grande taille, alors que ceux apportée par les services usuels sont faibles ou nuls. Par exemple, la Figure 3 montre que les parents ayant reçu les services de Triple P ont augmenté leur sentiment d'auto-efficacité de façon significative alors que le changement pour le groupe témoin est minime. Le sentiment d'auto-efficacité est défini comme étant les croyances d'un individu quant à sa capacité à réaliser un changement avec succès.

Figure 3 - Sentiment d'auto-efficacité



Pour ce qui est du **comportement de l'enfant**, les parents ayant participé au programme Triple P rapportent que celui-ci s'est grandement amélioré. Par exemple, la figure 4 montre clairement qu'au prétest, les problèmes de comportement des enfants des deux groupes étaient très élevés (au-dessus de la flèche rouge qui représente le seuil clinique de la mesure). Après l'intervention, les comportements perturbateurs des enfants du groupe expérimental ont diminué de façon substantielle comparativement à ceux du groupe témoin. Des patrons similaires sont observés en ce qui a trait à l'hyperactivité des enfants.

Figure 4 - Problèmes de comportement chez l'enfant



Conclusion : des pistes pour l'avenir

À court terme, Triple P s'avère plus efficace que les services usuels pour **réduire plusieurs facteurs de risque proximaux de la maltraitance tels que :**

- Le stress et la détresse des parents
- Leur perception d'avoir un enfant difficile
- Les interactions parent-enfant dysfonctionnelles
- Les styles et les pratiques disciplinaires inefficaces
- Le comportement agressif, opposant ou hyperactif de l'enfant

Et rehausser certains facteurs de protection :

- Le sentiment d'auto-efficacité des parents
- Leur recours aux pratiques parentales positives
- Le comportement prosocial de l'enfant

Ces résultats positifs font émerger d'autres questions en lien avec l'efficacité de Triple P : quelle « dose », ou quantité d'intervention Triple P est nécessaire pour observer les effets escomptés ? Quelle est la valeur ajoutée du niveau 5 en terme d'effets sur la clientèle ayant déjà reçu le niveau 3 et/ou 4 du programme au préalable ? Le fait d'implanter Triple P génère-t-il des effets détectables à l'échelle de la population, sur les taux de signalement en protection de la jeunesse par exemple ? Ce sont de telles questions qui occupent actuellement l'équipe de recherche.

Pour en savoir plus  sur le programme Triple P et sur le processus d'implantation au Québec :

Sanders, M. R. et Mazzucchelli, T. G. (2018). *The power of positive parenting: Transforming the lives of children, parents, and communities using the Triple P System*. New York, NY: Oxford University Press.
<http://parentspositifs.ca>

Delarwade, C., Gagné, M-H., Drapeau, S. et Brunson, L. (2017). *L'implantation du programme Triple P sur le territoire du CLSC Orléans : Une histoire de cas*. Repéré à https://www.chaire-maltraitance.ulaval.ca/sites/chaire-maltraitance.ulaval.ca/files/histoire_implantation_quebec_final.pdf

Gagné, M-H., Thomas, F., Delarwade, C., Daly, S. et Brunson, L. (2017). *L'implantation du programme Triple P sur le territoire du CLSC Mercier-est/Anjou : Une histoire de cas*. Repéré à https://www.chaire-maltraitance.ulaval.ca/sites/chaire-maltraitance.ulaval.ca/files/histoire_implantation_mtl_final.pdf